

Information destinée aux patients concernant la transmission d'information à des fins de recherche dans le domaine de la santé

Pour améliorer la prévention des maladies et la qualité des soins, il est nécessaire de connaître l'épidémiologie des affections cancéreuses c'est à dire connaître leur fréquence, leur évolution dans le temps et leur répartition géographique. Les études épidémiologiques permettent aussi de rechercher les causes des maladies.

Différents organismes scientifiques participent à ces travaux comme par exemple les registres. Les sources essentielles d'information sont les services hospitaliers, les laboratoires d'anatomopathologie et les cabinets médicaux.

Pour cette mission d'intérêt général et de santé publique, votre médecin est susceptible de transmettre au Registre des tumeurs du Doubs des informations vous concernant.

La transmission des informations aux registres s'effectue dans des conditions de stricte confidentialité et après autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Conformément à l'article 40-5 de la loi du 6 janvier 1978, chapitre V bis, vous disposez de la possibilité de vous opposer à cette transmission. Vous disposez d'un droit d'accès au fichier et de rectification des informations. Ces droits peuvent être exercés par l'intermédiaire du médecin qui vous suit ou par courrier adressé au médecin responsable du registre :

Dr A. Danzon
Registre des tumeurs du Doubs
CHU Saint-Jacques
25030 Besançon cedex